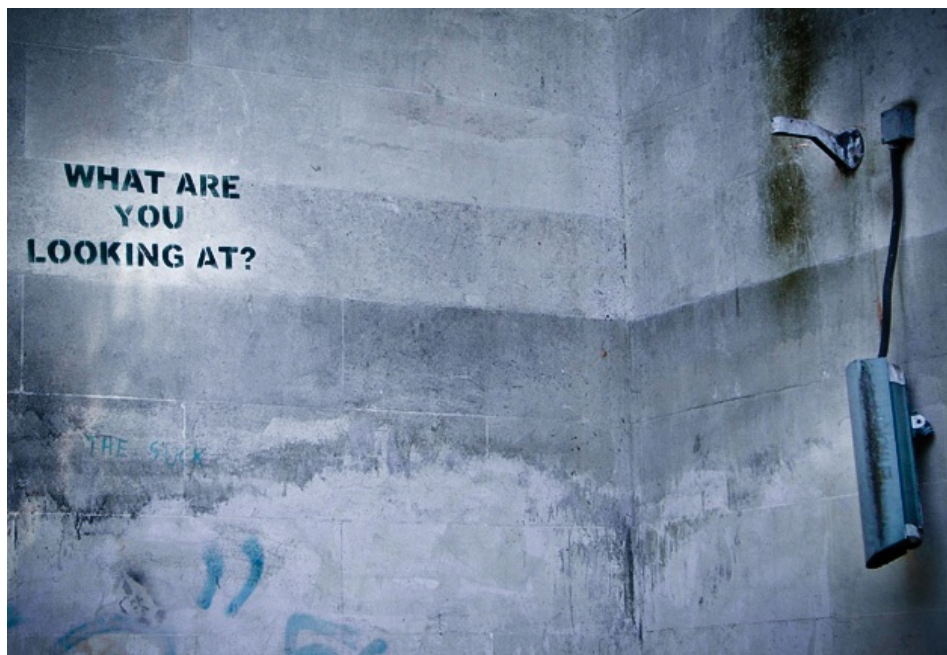


POUR QUI SONNE LE GLAS DES CAMÉRAS

LE 18 OCTOBRE 2012 SABINE BLANC

Le ministre de la Ville a annoncé en mode couac de communication une réduction de la part du Fonds interministériel de prévention de la délinquance alloué à la vidéosurveillance. Tournant le dos à des années de politique en faveur d'un outil pour lequel des élus inquiets ont des projets en cours.



L'annonce a donné des sueurs à plus d'un maire : le ministre de la Ville François Lamy a annoncé la semaine dernière dans **une interview à La Gazette des communes** que la part du fonds interministériel de prévention de la délinquance (**FIPD**) allouée à la vidéosurveillance allait diminuer de façon drastique en 2013 : sur 50 millions, 10 iront aux caméras, contre 30 auparavant. Six ans après sa création alors que Nicolas Sarkozy était ministre de l'Intérieur, le FIPD va donc enfin se concentrer sur son objet initial, la prévention, comme le soulignait François Lamy :

“

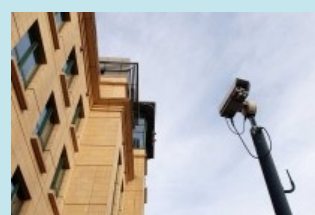
Mais la prévention de la délinquance, c'est d'empêcher que le délit se commette. Il faut donc agir en profondeur, notamment sur l'appréhension de la violence par les jeunes.

”

Cette réorientation correspond à une demande générale des maires, qui **avaient exprimé via le Conseil National des Villes (CNV)** leurs inquiétudes sur le caractère *“disproportionné”* de l'argent affecté aux caméras.

Toutefois, ce choix soulève des inquiétudes chez des élus en cours d'équipement, encouragés par la politique de la majorité précédente et ses préfets-VRP : comment vont-ils boucler le budget ? La question se pose tant à droite qu'à gauche, puisqu'il y a longtemps que **le sujet n'est plus clivant entre l'UMP et le PS.**

Sur les rangs des inquiets, l'opposition socialiste de la



LE PALMARÈS DES VILLES SOUS SURVEILLANCE

La vidéosurveillance serait un outil apolitique. Notre enquête sur les 60 plus grandes villes de France

seconde ville de France, Marseille, qui a voté le plan prévoyant le déploiement de 1 000 à 1 500 caméras d'ici 2014. Or **comme le détaille Marsactu**, "seul le

montre, au ...

financement de la première tranche (340 caméras) a été signé (3,5 millions d'euros sur 7)." Le dossier de la deuxième doit encore être envoyé au FIPD.

Interrogé par nos confrères marseillais, François Lamy n'a pas été très clair. Entre les lignes, on comprend que les caméras ne fleuriront pas autant que prévu.



Le fait que le système national de financement de la vidéosurveillance ait moins de crédits ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aura bien entendu les caméras de vidéosurveillance qui seront nécessaires là où la sécurité des citoyens est engagée.

Question : Les crédits en moins seront compensés comment ?

Les crédits en moins, mais pas du tout, les crédits de la politique de la ville qui sont les actions de prévention seront gérés par le FIPD, ce qui nous permettra d'avoir une action de prévention de la délinquance qui soit plus cohérente et surtout plus équilibrée.



Patrick Mennucci, chef de file de l'opposition, n'a pas été le dernier à s'émouvoir :



On ne comprend pas ce qui lui prend alors qu'on attend 1 000 caméras en 2013.



Selon l'adjointe déléguée à la sécurité Caroline Pozmentier, il y aurait eu cafouillage, entre François Lamy et le son homologue de l'Intérieur Manuel Valls, *Bauer Boy* adepte des caméras, **qui rassurait encore** en juin dernier Alain Juppé, le maire de Bordeaux, sur le

sujet :

“

Je pense que les ministres ne se sont pas concertés. Manuel Valls avait assuré au maire qu'il resterait dans le partenariat, il est hors de question que l'Etat se désengage et Jean-Claude Gaudin lui demandera de confirmer cette participation lors de sa visite (vendredi, ndlr)".

”

Le cas phocéen a finalement vite été tranché, **indique** Marsactu, le maire Jean-Claude Gaudin a vite rassuré d'un coup de fil :



CLOCHEMERLE-LES-CAMÉRAS

Rennes-les-Bains est un charmant village de 170 habitants dont la tranquillité est bousculée par un projet de dix caméras, ...

“

François Lamy m'a appelé hier soir après avoir lu Marsactu, il m'a dit de transmettre sa position, qui est que Marseille est prioritaire et qu'il ne manquera pas un pourcent pour les caméras.

”

La schizophrénie socialiste s'est aussi exprimée sans pincette **par la voix** de Francis Chouat, le maire PS d'Evry, qui a souligné que l'outil aurait “*contribué largement à la baisse des actes de délinquances (-12% en 2011)*” et faciliterait “*le travail des forces de l'ordre*” dans sa commune.

À Albi, l'annonce a aussi dérangé, à moins qu'elle n'arrange le maire (divers droite), **croit savoir La Dépêche** :

“

Que va donc faire la ville si les propos du ministre se confirment ? Abandonner le projet car devenu trop coûteux ? Le maire qui n'a jamais affiché un franc enthousiasme sur le sujet [...] profitera-t-il de cette occasion pour faire marche arrière ? Une autre solution serait-elle de réduire le nombre de caméras pour faire baisser l'addition ?

”

À Pontoise (UMP), la commune a prévu d'installer 19 caméras pour un montant de 520 000 euros, et escomptait un taux de financement par le FIPD de 40%. Contactée, la ville nous a indiqué qu’*“elle étudie les conséquences d'une diminution des crédits”*.

Préfet-VRP

Sollicité par *Owni* sur les arbitrages futurs, le ministère de la Ville n'a pas répondu. Quoi qu'il en soit, il faudra que les préfetures mettent au placard leur discours de VRP car pour l'heure elles répètent encore le credo sarkoziste, comme le montre cette anecdote rapportée par *La Dépêche* :



La préfecture du Tarn a fait savoir hier soir qu'un courrier avait été adressé le 27 septembre au maire d'Albi, suite au conseil municipal. Dans sa lettre, Josiane Chevalier la préfète se réjouissait de la décision d'installer la vidéo-protection à Albi et précisait qu'au regard "de la réglementation applicable cette année, le taux de subvention peut varier entre 20 et 40 %". La préfète conseillait au maire de déposer au plus vite sa demande de subvention.



Photo (CC) Adrian Murphy

MAJ : vendredi 19 octobre 9 h 30, **suite au tweet** de Jean-Marie Leforestier de Marsactu nous signalant que le cas de Marseille avait été éclairci.

VANGAUGUIN

le 18 octobre 2012 - 15:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



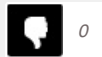
"À Pontoise (UMP), la commune a prévu d'installer 19 caméras pour un montant de 520 000 euros"... Une installation de caméra (et j'imagine les services annexes d'informatique, maintenance...) vaudrait plus de 26000 euros???? De qui se moque t on? Qui se régale au passage?"

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BLAZ

le 20 octobre 2012 - 10:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



surtout quand on voit la qualité assez moyenne des images ! une webcam achetée à la fnac ferait tout aussi bien. enfin, on peut imaginer que le câblage et le stockage des images participent pour l'essentiel au coût de la chose.

Et éventuellement un logiciel d'analyse en temps réel de l'image pour détecter un acte délictueux, à moins que quelqu'un ne soit embauché pour regarder 24/7 les images produites ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RITONBRENO

le 22 octobre 2012 - 12:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Aujourd'hui, ce qui coute le plus cher dans le déploiement d'un système de vidéosurveillance, c'est le génie civil. Les tranchées et le tirage de fibre optique coûtent cher, mais dans l'absolu, ce câblage ne sert pas uniquement à la vidéo. Je ne connais pas le cas de Pontoise, mais entre une ville "déjà fibrée" qui passe à la vidéo et une autre qui part de zéro, le coût par caméra est réellement différent.

A côté de ça, les enregistreurs ne coutent pas grand chose (pour les particuliers comme pour les professionnels, le prix des disques durs baisse de jour en jour), de même que les IHM ("interface homme machine", les fameux logiciels...).

Les prix indiqués correspondent toujours à la ligne budgétaire des investissements et pas à celle du fonctionnement : croyez-moi, il serait utile et terrifiant de voir, au delà d'un investissement ponctuel, ce que les villes consacrent chaque année à mettre des agents derrière un écran !

Enfin, il reste le prix du "conseil" où les cabinets, effectivement, ont trouvé un sacré filon. Une prestation de ce type représente habituellement entre 5 et 10% du montant des travaux, ce qui est commun pour une assistance à maîtrise d'ouvrage mais peut sembler cher payé pour indiquer à des villes où placer leurs caméras...

Dernier élément pour alimenter la discussion, une caméra est officiellement obsolète au bout de 5 ans...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VANGAUGUIN

le 22 octobre 2012 - 19:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Réponse très intéressante. Il est effectivement important de connaître toutes les étapes, tous les intermédiaires de ce genre d'opération. On peut aussi se dire, avec réalisme, qu'à chaque étape, chaque fournisseur (ou presque) se sucre (au delà de la marge commerciale "normale"), de l'étape "étude du projet", puis BTO, puis informatique, puis, puis, puis sans fonds en fait... pour atteindre les sommes ahurissantes que le contribuable finance. D'autant qu'on trouvera toujours une bonne raison "technique" pour avoir à recréer pendant des semaines des tranchées (plus aux normes), remplacer un matériel (fibre ou autre) de plus en plus rapidement obsolète, avoir un "meilleur" conseil/suivi, etc etc... La question derrière ça, est quelle société les citoyens veulent vraiment (et pas slmt à répéter ce que les médias leur enjoignent) et quels prix sont ils prêt à mettre dans tel ou tel aspect de cette société.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RITONBRENO

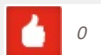
le 22 octobre 2012 - 20:12 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quelle société les citoyens veulent ? Difficile de répondre sans cynisme... mais visiblement, les citoyens veulent une société où ils n'auraient pas à prendre leurs responsabilités d'adultes, une société où il y aurait toujours quelqu'un pour faire les choses inconfortables à sa place, une société où des actions aussi diverses que trier ses poubelles, remettre à sa place un gamin turbulent, voter ou intervenir lorsqu'on est témoin d'un acte de délinquance incomberait à autrui, à la puissance publique ou au voisin. Bref, les citoyens veulent une société sans citoyen.

Et je reste convaincu que malgré leurs plaintes, les citoyens sont prêts à payer très cher pour ça. Ils le prouvent tous les jours et la vidéosurveillance en est un merveilleux exemple...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TXO

le 18 octobre 2012 - 15:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



«Au voleur, à l'assassin, on m'a volé mes caméras»
Arpagon, maire divers droitement gauche de Trifouilly sur électeurs

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

N314

le 23 octobre 2012 - 14:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Lire à ce sujet

Surveiller à distance : que font les opérateurs municipaux de vidéosurveillance ? Note rapide Société, n° 604

<http://www.iau-idf.fr/detail/etude/surveiller-a-distance-que-font-les-operateurs-municipaux-de-videosurveillan.html>

Les opérateurs de vidéosurveillance sont peu connus, bien qu'ils soient aujourd'hui les pièces maîtresses d'un outil central des politiques locales de prévention de la délinquance. L'IAU île-de-France a mené une enquête pour mieux comprendre leur travail.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE